

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-7362 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**SYNDICAT MIXTE QUALYSE**

N° SIREN : 200013183

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR - QUALITE DE L'EAU - MATRICES SOLIDES**  
*ENVIRONMENT / AIR QUALITY - WATER QUALITY - SOLID MATRICES*

réalisées par / *performed by :*

**QUALYSE - Site de Limoges**  
**25, avenue Guglielmo Marconi**  
**87100 LIMOGES**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date :* **17/05/2024**Date de fin de validité / *expiry date :* **30/11/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,  
*Pole manager - Chemistry Environment,*

DocuSigned by:  
*Stéphane BOIVIN*  
EE43BF63613B44C...

**Accréditation Non Valide**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-7362 Rév 2.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-7362 [Rév 2](#).*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

## ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-7362 rév. 3

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**QUALYSE - Site de Limoges**  
**25, avenue Guglielmo Marconi**  
**87100 LIMOGES**

Dans ses unités :

- **Chimie des eaux, des boues, des sols et de l'air intérieur**
- **Microbiologie - Ecotoxicologie**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

L'accréditation porte sur :

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques</b> (Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)			
OBJET	PROPRIETE MESUREE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DES METHODES
Eaux douces Eaux résiduaires	AOX	Adsorption / Combustion / Coulométrie	NF EN ISO 9562
Eaux résiduaires	<u>Métaux</u> : Aluminium, antimoine, arsenic, argent, baryum, béryllium, bore, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, étain, fer, lithium manganèse, molybdène, nickel, plomb, sélénium, strontium, thallium, titane, uranium, vanadium, zinc	<b>Préparation</b> : Minéralisation à l'eau régale <b>Analyse</b> : ICP-MS	Minéralisation : NF EN ISO 15587-1 Dosage : NF EN ISO 17294-2
Eaux résiduaires	<u>Métaux</u> : Aluminium, antimoine, argent, arsenic baryum, béryllium, bore cadmium, chrome, cobalt, cuivre, étain, fer, lithium, manganèse, molybdène, nickel, phosphore total, plomb, sélénium, strontium, thallium, titane, vanadium, zinc	<b>Préparation</b> : Minéralisation à l'eau régale <b>Analyse</b> : ICP-AES	Minéralisation : NF EN ISO 15587-1 Dosage : NF EN ISO 11885
Eaux douces Eaux résiduaires	Mercure	<b>Préparation</b> : Minéralisation au brome <b>Analyse</b> : AFS	Minéralisation : NF EN ISO15587-1 Dosage : NF EN ISO 17852

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

<b>ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques</b> (Analyses des sols en relation avec l'environnement – ex.134)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Sols	Indice hydrocarbure C10 à C40	Pré-Traitement * Extraction liquide/solide et dosage par GC-FID	NF ISO 11464 Méthode interne *** : MO_CHR n° 156

\* Le prétraitement de l'échantillon est obligatoirement suivi d'une analyse au sein du laboratoire.

\*\*\* **Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

#ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques (Analyses des boues et des sédiments – ex.156)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Boues	Pré-traitement *	Lyophilisation - broyage	NF EN ISO 16720 et NF ISO 11464
Sédiments	Pré-traitement *	Lyophilisation Tamisage - broyage	NF EN ISO 16720 et NF ISO 11464
Boues	pH	Méthode à l'électrode de verre	NF EN ISO 10390
Sédiments	pH	Méthode à l'électrode de verre	Méthode interne *** : MO_CEU N°168
Boues Sédiments	Matières sèches	Gravimétrie	NF EN 12880
Boues Sédiments	Matières volatiles à 550°C	Gravimétrie	NF EN 15935
Boues	Azote ammoniacal	Extraction KCl et colorimétrie automatisée	Méthode interne *** : MO_CEU N°206
Boues Sédiments	Azote Kjeldahl	Minéralisation au sélénium et volumétrie	NF EN 13342
Boues	Azote total	Combustion sèche	NF EN 16168
Sédiments	Azote total	Combustion sèche	Méthode interne *** : MO_MC N°261
Boues Sédiments	Carbone organique total	Oxydation chimique et spectrométrie visible	NF ISO 14235 – septembre 1998 (norme abrogée) **
Boues Sédiments	Carbone organique total	Combustion sèche	NF EN 15936 - méthode B
Sédiments	Phosphore total	Minéralisation à l'eau régale et spectrométrie	Méthode interne *** : MO_MC N° 172 et NF EN ISO 6878
Boues	Phosphore total	Minéralisation à l'eau régale et spectrométrie	NF EN ISO 54321 et NF EN ISO 6878

\* Le prétraitement de l'échantillon est obligatoirement suivi d'une analyse au sein du laboratoire.

\*\*\***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

\*\* **Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**#ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques***(Analyses des boues et des sédiments – ex.156)*

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Boues	Mercuré	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SFA-VP	NF EN ISO 54321 et NF EN 16175-2
Sédiments	Mercuré	Minéralisation à l'eau régale et dosage par SFA-VP	Méthode interne *** : MO_MC N° 172 et méthode interne *** : MO_MC N°120
Boues	<u>Métaux</u> : Aluminium, antimoine, argent, arsenic, baryum, béryllium, bore, cadmium, calcium, chrome, cobalt, cuivre, fer, étain, lithium, manganèse, magnésium, molybdène, nickel, phosphore, plomb, potassium, sélénium, sodium, soufre, strontium, titane, vanadium, zinc	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP-OES	NF EN ISO 54321 et NF EN 16170
Sédiments	<u>Métaux</u> : Aluminium, antimoine, argent, arsenic, baryum, béryllium, bore, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, fer, étain, lithium, manganèse, molybdène, nickel, plomb, phosphore, sélénium, strontium, titane, vanadium, zinc	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP-OES	Méthode interne *** : MO_MC N°172 et méthode interne *** : MO_MC N°118
Boues	<u>Métaux</u> : Aluminium, antimoine, argent, arsenic, baryum, béryllium, bore, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, fer, étain, lithium, manganèse, molybdène, nickel, plomb, sélénium, strontium, thallium, titane, uranium, vanadium, zinc	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP-MS	NF EN ISO 54321 et NF EN 16171
Sédiments	<u>Métaux</u> : Aluminium, antimoine, argent, arsenic, baryum, béryllium, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, fer, étain, lithium, manganèse, molybdène, nickel, plomb, sélénium, strontium, thallium, titane, uranium, vanadium, zinc	Minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP-MS	Méthode interne *** : MO_MC N°172 et méthode interne *** : MO_MC N°224

\*\*\***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

#ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques (Analyses des boues et des sédiments – ex.156)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Sédiments	<u>Composés organostanniques</u> : Monobutylétain cation (MBT), dibutylétain cation (DBT), tributylétain cation (TBT), tétrabutylétain (TTBT)	Extraction acide, dérivation et dosage par GC-MS/MS	NF EN ISO 23161
Boues Sédiments	Indice hydrocarbure C10 à C40	Extraction liquide/solide ou liquide/liquide et dosage par GC-FID	Méthode interne *** : MO_CHR n° 156
Sédiments	<u>Hydrocarbures aromatiques polycycliques</u> : Acénaphène, acénaphylène, anthracène, benzo(a)anthracène, benzo(b)fluoranthène, benzo(k)fluoranthène, benzo(g,h,i)pérylène, benzo(a)pyrène, chrysène, dibenzo(a,h)anthracène, fluoranthène, fluorène, indéno(1.2.3-c.d)pyrène, 2-méthylfluoranthène, 2-méthylnaphtalène, naphtalène, phénanthrène, pyrène	Extraction liquide/solide au Soxhlet et dosage par GC-MS/MS	NF EN 17503
Boues	<u>Hydrocarbures aromatiques polycycliques</u> : Acénaphène, anthracène, benzo(a)anthracène, benzo(b)fluoranthène, benzo(k)fluoranthène, benzo(g,h,i)pérylène, benzo(a)pyrène, chrysène, dibenzo(a,h)anthracène, fluoranthène, fluorène, indéno(1.2.3-c.d)pyrène, 2-méthylfluoranthène, 2-méthylnaphtalène, naphtalène, phénanthrène, pyrène	Extraction liquide/solide au Soxhlet ou liquide/liquide et dosage par GC-MS/MS	NF EN 17503
Sédiments	<u>PCB (polychlorobiphényles)</u> : PCB 28, PCB 52, PCB 101, PCB 118, PCB 138, PCB153, PCB 180	Extraction liquide/solide au Soxhlet et dosage par GC-MS/MS	NF EN 17322
Boues	<u>PCB (polychlorobiphényles)</u> : PCB 28, PCB 52, PCB 101, PCB 118, PCB 138, PCB153, PCB 180	Extraction liquide/solide au Soxhlet ou liquide/liquide et dosage par GC-MS/MS	NF EN 17322

\*\*\***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Echantillonnage – Prélèvement**

*Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (LAB REF 30)*

OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur : - établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage en vue d'évaluer la conformité ou la non-conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence	Définition de l'objectif de mesurage selon étape-clé du bâtiment Choix des emplacements et des périodes de mesures Détermination du nombre de mesures Calcul des concentrations mesurées et/ou détermination de l'indice de confinement Evaluation de la conformité ou de la non-conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence	Décret n° 2022-1690 du 27 décembre 2022 modifiant le décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public*
Air intérieur : établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Benzène	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption (nature du tube : carbograph 4)	NF EN ISO 16017-2
Air intérieur : établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Formaldéhyde	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption (nature du support : florisil imprégné de 2,4-DNPH et/ou filtre imprégné de 2,4-DNPH)	NF ISO 16000-4
Air intérieur : établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Dioxyde de carbone	Mesure par spectrométrie d'absorption infrarouge non dispersif (NDIR)	Décret n° 2022-1690 du 27 décembre 2022 modifiant le décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public*

**\*Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Echantillonnage – Prélèvement**

*Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur (HP ENV)*

OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur	Benzène	Prélèvement par diffusion sur support adsorbant (nature du support : carbograph 4)	NF EN ISO 16017-2
Air intérieur	Formaldéhyde	Prélèvement par diffusion sur support adsorbant (nature du support : florisil imprégné de 2,4-DNPH et/ou filtre imprégné de 2,4-DNPH)	NF ISO 16000-4
Air intérieur	Trichlorure d'azote et autres composés chlorés	Prélèvement par pompage sur membranes filtrantes imprégnés	MétoPol M-104

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Analyses physico-chimiques***Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (LAB REF 30)*

OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur	Benzène	Désorption thermique du tube à adsorption Chromatographie en phase gazeuse Type de détecteur : Spectromètre de masse	NF EN ISO 16017-2
Air intérieur	Formaldéhyde	Désorption chimique du tube à adsorption. Chromatographie liquide à haute performance Détecteur Ultra-Violet.	NF ISO 16000-4

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Analyses physico-chimiques***Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur (HP ENV)*

OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur	Benzène	Désorption thermique du support adsorbant Chromatographie en phase gazeuse. Type de détecteur : Spectromètre de masse	NF EN ISO 16017-2
Air intérieur	Formaldéhyde	Désorption chimique du support adsorbant Chromatographie liquide à haute performance. Détecteur Ultra-Violet.	NF ISO 16000-4
Air intérieur	Trichlorure d'azote et autres composés chlorés	Désorption chimique de la membrane filtrante imprégnée Chromatographie ionique	MétoPol M-104

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Unité technique : Microbiologie - Ecotoxicologie

L'accréditation porte sur :

#ENVIRONNEMENT/QUALITE DE L'EAU/Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 36°C	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	Méthode interne ** INS-METH-BACTE-570
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 22°C	Filtration sur membrane Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	Méthode interne ** INS-METH-BACTE-570
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 21°C	Filtration sur membrane Incubation à 21°C Dénombrement des colonies	Méthode interne ** INS-METH-BACTE-560
Solution de contrôle des endoscopes	Micro-organismes revivifiables 30°C	Filtration sur membrane Incubation à 30°C Dénombrement des colonies	Méthode interne ** INS-METH-BACTE-510
Eaux douces	Coliformes et coliformes thermotolérants	Ensemencement en milieu liquide Incubation à 30°C Confirmation des tubes positifs Détermination du NPP	NF T 90-413
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1 – Septembre 2000**

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**\*\* Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

**#ENVIRONNEMENT/QUALITE DE L'EAU/Analyses microbiologiques**

*(Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)*

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces	Escherichia coli et bactéries coliformes	Ensemencement en milieu liquide Méthode colorimétrique et fluorimétrique Colilert®18 Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Entérocoques	Ensemencement en milieu liquide en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 7899-1
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces	Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412
Eaux douces	<i>Salmonella</i>	Méthode qualitative : Pré-enrichissements Enrichissements en milieu sélectif liquide Isolement sur milieu gélosé Confirmation	NF EN ISO 19250
Eaux douces Eaux de process	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Ou. après concentration par filtration ou centrifugation puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrât. Incubation à 36°C. Confirmation des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> après identification par agglutination au latex	NF T 90-431

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux résiduaires (hors eaux résiduaires brutes)	Oocystes de <i>Cryptosporidium</i> et de kystes de <i>Giardia</i>	Concentration sur cartouche par filtration, élution et centrifugation Reconcentration (IMS) Identification par immunofluorescence Dénombrement	NF T 90-455
Eaux résiduaires	Test "Daphnies"	Détermination de l'inhibition de la mobilité de <i>Daphnia magna Straus</i> – essai de toxicité aiguë	NF EN ISO 6341 <i>Calcul Equitox / m<sup>3</sup> selon arrêté ministériel de l'Environnement du 21/12/2007 modifié par l'arrêté du 20/03/2015</i>
Solution de contrôle des endoscopes	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Pseudomonas Spp</i> Entérobactéries Entérocoques <i>Stenotrophomonas maltophilia</i> <i>Acinetobacter sp.</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Candida sp.</i> Levures	Méthode qualitative Culture sur milieu non sélectif Typage morphologique des colonies Coloration GRAM ou état frais Ré-isolément Confirmation par une galerie d'identification	Méthode interne ** INS-METH-BACTE-510

**Portée FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

\*\* **Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **17/05/2024**    Date de fin de validité : **30/11/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-7362 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21    Siret : 397 879 487 00031    [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)